



Compte rendu de la réunion du Comité Directeur 15 mars 2015

Association France Cricket (AFC)

Le 15 mars 2015 au 4, Quai de la République, 94410 Saint Maurice.



Ouverture de séance à 13h40

1. Émargement



Présents, avec droit de vote : Prébagarane BALANE, Président (PB) ; Sharkey JAYAWARDENE (SJ) ; Prethevechand THIYAGARAJAN, Trésorier (PT) ; James VAJOU MOUNIEN (JV) ; Danielle WIELEZYNSKI (DW); Deva AMIRDALINGAM (DA)



Présents, sans droit de vote : Peter TOWNSEND, S-G ACCSO (PTow) ; David BORDES, CTC (DB); Julien BESNARD, Administrateur réseaux sociaux (JB)



Ayant annoncé leur arrivée retardée : Joseph OLIBER (JO) ; Olivier DUBAUT (OD)



Absents excusés : Balaji CADIRVELOU (BC); Asif ZAHIR (AZ) ; Dawi MARIO LIBOUBAN (DM) Shraavan VILAPAKKAM (SV);



Absents non-excusés : Michael SELIG (MS); Miriam ROMERO (MR)

Quorum atteint (6/14)



PB propose au CD que, vu l'indisponibilité de Lise Matanga et le retard annoncé de JO, PTow soit secrétaire de séance. Le CD approuve à l'unanimité.

2. Bureau, CD, Présidence de commissions : Tour d'horizon

PB prend l'occasion post-AG de passer en revue la composition du Bureau et du CD ainsi que la présidence des diverses Commissions.

PB informe le CD que

- JO, ayant des engagements domestiques, veut quitter le poste de S-G afin de se concentrer à sa présidence de la Commission Formation.



- SV a formellement présenté sa démission du CD, ce qui laisse vacante la présidence de la Commission Communication et Marketing
- BC a signalé qu'il démissionne de la présidence de la Commission de l'Événementiel afin de se concentrer sur ses fonctions autour de l'EDF masculine senior
- DM est en train de réfléchir sur la démission qu'il avait présentée peu avant l'AG.

S-G : PB invite des candidatures pour le poste de S-G. Aucune proposition, sauf l'offre de la part de PTow de se présenter comme S-G Adjoint. Ce dernier insiste que le poste de S-G devrait rester accessible à quelqu'un de plus jeune qui pourrait mieux assurer la continuité. PB se dit prêt à accepter l'offre de PTow et que PTow soit coopté au CD à la place de SV et cela jusqu'à l'AG de 2016. Le CD approuve ces deux propositions à l'unanimité, par deux scrutins secrets.

Par la suite, DB suggère qu'en tant que S-G Adjoint, logiquement PTow devrait être nommé membre du Bureau, prenant ainsi la place laissée vide par Daniel KRZYZYK. Sur proposition de PB, le CD approuve, avec une abstention.

Commission Communication & Marketing : JB se dit prêt à assumer la présidence de cette Commission. Sur proposition de PB, le CD approuve à l'unanimité. Le CD encourage JB d'aller à la recherche de nouveaux membres de cette commission importante et de présenter leurs noms pour validation par le Bureau. Action de la part de JB.

Commission de l'Événementiel : Aucune réponse à la demande de PB pour des candidatures à la présidence de cette Commission. Le CD approuve à l'unanimité la proposition de DB que la présidence soit assurée provisoirement par le Bureau et que PB aille activement à la recherche de candidats (via le site Web et, le cas échéant, par courrier aux clubs). Action de la part de PB.

14h00 : Arrivée de JO (Quorum passe à 7/14)

Commission du Cricket Féminin : DW confirme sa volonté de continuer sa présidence. Le CD exprime son appréciation.

Commission Jeunes : DB informe le CD que MS lui a récemment exprimé sa volonté de continuer et qu'il devrait être plus disponible d'ici fin-mai, une fois que son doctorat terminé. Le CD approuve à l'unanimité la proposition de DB que la présidence soit assurée provisoirement par le Bureau.

Commission Financière : Pas de nouvelles à ce sujet de la part de MR. PB trouvera l'occasion d'en parler avec MR. Action de la part de PB.



3. Bilan des Commissions

PB constate que, grosso modo, les Commissions manquent de dynamique : elles pourraient être beaucoup plus proactives, prendre davantage d'initiatives et surtout mieux communiquer entre elles et avec le CD en général. Le CD prend note.

4. Règlement des Championnats 2015

Obligations de faire jouer jeunes et femmes : PT informe le CD que les clubs ont été informés par mail le 3 mars dernier qu'il y aura une réunion le 28 mars où les clubs seront rappelés de leurs obligations.

Le 31/3 est la date limite de la prise de licences (adultes, jeunes et femmes, arbitres et entraîneurs). Les clubs ont été informés par mail le 3 mars, avec rappel par mail le 16 mars. Copie de ce rappel se trouve annexée à ce CR.

Sur les pénalités éventuelles pour non-présentation des jeunes et/ou femmes sur le terrain en 2015, cela dépend largement de si FC sera capable de programmer ateliers et autres opportunités pour les faire jouer. En tout cas, là où FC propose un créneau courant 2015 qui n'est pas respecté le fait sera enregistré et pris en compte lors des inscriptions 2016. Et en 2016 l'histoire d'un club sera prise en compte quand les pénalités 2016 seront renforcées.

PT a informé le CD que le calendrier contient une marge de manœuvre pour offrir plusieurs occasions pour que les jeunes et les femmes (2 équipes de chaque) puissent accéder à des terrains. Les dates où l'EDF senior est engagée (et la SL suspendue) fourniront d'autres occasions. A suivre.

Le CD prend note.

5. Sponsoring : Moneygram

PB informe le CD que son contact - le responsable de l'entreprise - a son propre budget ainsi que l'autorité de s'en servir. PB s'engage à travailler avec ce contact pour préparer un guide à l'intention de la Commission de l'Événementiel pour la gestion de projets à même de profiter de ce budget. Le CD prend note.

15h08 : Arrivée d'OD (Quorum passe à 8/14)

Mot de bienvenue à OD pour sa première réunion de CD depuis son élection lors de l'AG du 28 février. Ce dernier se dit content d'être membre de l'équipe et veut contribuer de par son expérience.

6. Approbation des CR de la réunion du CD et de l'AG du 28 février 2015

JO informe le CD qu'il fera de son mieux pour présenter un premier brouillon du CR de l'AG d'ici une semaine. Le CD prend note et conseille que la FFBS en soit informé. Note post-réunion : Fait.



Sur le CR du CD, DW demande à savoir où on en est avec le dossier du jeune du club FGK. PB informe le CD que les parents et le club ont été contactés de nouveau. La famille ignorait ce que le jeune avait fait et lui-même s'est amplement excusé et il a retiré toute trace de ses propos. PB propose que le dossier soit considéré comme clos : le CD approuve à l'unanimité.

Le CR du CD du 28 février est approuvé à l'unanimité.

16h00 Départ de SJ (Quorum passe à 7/14)

7. Communications Externes

Nouveau Web site : PB informe le CD que nous avons jusque fin-juin pour faire faire des modifications gratuites et exhorte le CD de participer pleinement au projet de renouveler cet outil vital. Action de la part du CD.

En attendant, DW propose que les carrés défilants soient statiques. Et PTow & DB suggèrent que les CRs du CD de l'année en cours soit visibles individuellement ; et que ceux des années précédentes soient amalgamés par an. Action de la part de JV.

Le CD confirme qu'il faut passer au nouveau site avant le début du Championnat 2015. Action de la part de JV et PT : assurer que tout (règlement, calendrier, standings, etc.) soit téléchargé au nouveau site.

Newsletter : Le CD approuve la proposition d'un courriel mensuel qui rappelle les principaux sujets du mois précédents et fournit des liens vers les documents détaillés. Action de la part de JB.

Budget pour Communication : JB constate le manque d'un budget pour le dossier Communication. Le CD approuve que JB soumette ses propositions au Bureau. Action de la part de JB.

8. Proposition de modification de la Convention FFBS-FC

PTow explique pourquoi il n'est plus raisonnable pour que les CRs du CD et de l'AG soient renvoyés à la FFBS sous 15 jours. Le CD approuve et autorise le début de négociations avec la FFBS vers un avenant à la Convention. Action de la part de PTow.

9. Licence Street Cricket

Suite à l'approbation de l'AG, le CD débat le détail d'une telle licence. OD conseille que l'avis de la Commission Juridique de la FFBS soit sollicité au sujet de l'assurance. Le CD approuve et charge PTow de poursuivre avec la FFBS. Note post-réunion : PTow a présenté le dossier à la FFBS.



10. Projet de Labellisation : État de lieu

DB rappelle au CD les quatre axes de ce projet : la Structuration des clubs ; la Formation ; les Jeunes ; et les Femmes.

Le cas échéant il y aura collaboration et interaction entre l'équipe de travail et les autres commissions.

DB rappelle au CD que l'équipe de travail travaillera avec le référent de chaque département ; et que ce sera ce dernier qui travaillera avec les clubs de son département. Le tout pour mettre en place dès le départ une structure, un échelon logique, qui sera valable lorsque la plupart des départements et clubs seront engagés.

Selon DB, tout en gardant sa valeur, un premier label devrait être perçu comme accessible/atteignable (un projet de 3 mois) plutôt que rebutant. Comme quoi il prévoit l'attribution des premiers labels autour de septembre 2015.

Donc on fait le premier point en septembre 2015. Et par la suite on évaluera le progrès de chaque club en deux ans.

Pour les projets des clubs du département 91, ils seront passés au crible scruté vers la mi-avril et présentés au CD.

Quant aux récompenses éventuelles, DB penche sur quelque chose de ciblé (genre un T-shirt signé par tous les membres de l'EDF) que de quantité (50 T-shirts anonymes).

11. USEP : État de lieu

DB informe le CD que le niveau de la convention FFBS-USEP (incorporation ou pas du cricket) lui occasionne toujours des soucis.

DB rappelle que, sur le terrain, 21 départements sont engagés et actifs, dont 7 qui ont mis le cricket au-dessus de tout autre sport. Parmi ces derniers ; le 75, 93, 79, Bretagne, Calvados.

Les Présidents d'USEP, FFBS et FC viennent d'être médaillés par l'AFCAM.

L'occasion de féliciter PB et JO sur leurs propres médailles de la part de l'AFCAM.

Applaudissements.

12. Calendrier des Championnats 2015

PT veut enregistrer son appréciation du travail de Gopikrishnan dans l'élaboration du calendrier.

Matches FC : Il y aura un total de 220 matchs, sur les 6 terrains ; plus les matchs de LR et ceux comptant pour le Jinnah Trophy.

Les matchs de Div 1-SL se joueront Aller et Retour le même jour afin de réduire les déplacements.



PT s'engage de passer son calendrier à OD avant de le publier aux clubs. Action de la part de PT.

Matches LR : Les matins ont tous été laissés libres afin d'accommoder les matchs de LR. A ce sujet, c'est aujourd'hui même (le 15/3) que OD clôt les inscriptions LR et il informera les clubs la semaine prochaine.

Le nouveau club de Pierrefitte est incorporé dans le planning LR, sous réserve de son affiliation, qui est en cours.

Jinnah Trophy : Une convention sera signée entre Dreux CC et l'Ambassade du Pakistan.

Les inscriptions (de €200 chacune) sont versées à FC. Les frais d'arbitrage et balles sont à la charge de l'Ambassade.

Le CD approuve la proposition que toutes ces sommes, y compris balles et arbitrage, figurent dans les comptes de FC, afin de booster les revenus non-ICC. Action de la part de PT.

Coupe de France :

Le club de DUC s'est inscrit dans la Coupe de France mais n'a pas encore payé l'inscription.

Le CD décide à l'unanimité de donner 24 heures pour que le club se décide définitivement.

Note post-réunion : Lise Matanga a reçu l'assurance d'Emilie VECCO que le club de DUC pense toujours à participer en coupe de France. Un chèque d'inscription sera envoyé sans délai. L'inscription de DUC en Coupe de France est donc maintenue.

Le club de Lisses a payé son inscription en Coupe de France mais penche plutôt vers une place en Jinnah Trophy. Le CD décide à l'unanimité de demander au club de trancher. Sur le principe que les tournois FC priment sur les autres, si le club de Lisses décide en faveur de Jinnah Trophy le CD décide à l'unanimité que l'inscription de Lisses en Coupe serait annulée mais FC garderait les frais d'inscription. Note post-réunion : Le club de Lisses confirme sa participation en Coupe de France.

13. Point salarié

PB informe le CD qu'il a eu une deuxième rencontre avec DB au sujet de la réévaluation de son poste et il (PB) se dit convaincu par le package que le Bureau avait approuvé lors de leur réunion du 29 décembre dernier.

Exceptionnellement, PB propose que DB reste dans la salle afin qu'il puisse lui-même s'exprimer devant le CD. Le CD approuve.

Suite à cette présentation le CD décide à l'unanimité de revenir sur sa propre décision du

7 février. La totalité de hausse de salaire est maintenant accordée à partir d'avril 2015 et cela sans réserve sur le niveau de subvention de la part de l'ICC en 2016.



Clarification post-réunion par PB : C'est le Bureau – et pas DB - qui a la charge des affaires RH de l'association. Les modifications proposées au Règlement Intérieur seront ajustées dans ce sens. Action de la part de PTow.

14. Questions diverses

- Dossier ICC RFS :

PB informe le CD que l'ICC vient de refuser notre demande de €10K pour le dossier Jeunes, parce que les propositions n'étaient pas « pertinentes ». PB propose d'aborder ce sujet lors de la réunion gouvernance & Administration à Lords le lendemain. En attendant le Budget 2015 sera ajusté en Recettes et en Dépenses. Action de la part de PB, DB et PT.

- ICC World Conference 2015 :

PB informe le CD que cette conférence aura lieu à Barbade, entre le 21/6 et 26/6. PB y assistera avec PT, sur les mêmes termes qu'en 2014. Le CD prend note.

DW s'étonne que personne ne semble profiter des provisions fiscales pour des crédits d'impôt suite à des dons aux œuvres.

PTow confirme qu'il fait ainsi pour ses frais liés aux réunions du CD, mais sur le compte d'ACCSO. DB suggère que ce serait autre façon, légitime, de booster les revenus non-ICC. PB demande à PTow de lui fournir les éléments de la procédure. Action de la part de PTow.

- Dossier du nom de club BCCP :

Face à une absence d'action sur la décision précédente de la part du CD d'obliger ce club de se présenter en championnat sous un autre nom, PTow demande de savoir ce que la propose la CSNC. Pour sa part, OD dit qu'il n'est pas choqué par l'utilisation de « BCCP » pour dénommer ce club. Après débat, le CD approuve la clôture de ce dossier.

Le CD approuve la proposition d'OD que la procédure fédérale d'affiliation soit modifiée afin que la Ligue qui filtre les dossiers de demande d'affiliation soit obligée d'informer FC en amont. Action de la part de PTow.

- Le président d'un club affilié, doit-il être licencié le jour de l'AG de FC ?

Le CD approuve la proposition que PTow se renseigne auprès de la FFBS comment modifier notre Règlement Intérieur afin d'insister qu'un président de club doit être licencié pour l'année en cours avant de signer Mandat et/ou Procuration pour une AG ou AGE. Action de la part de PTow.

- Point sur les rencontres entre clubs affiliés et les non-affiliés

Le CD approuve le papier distribué en avance par PTow sur une procédure visant la validation des calendriers des clubs (hors sud-ouest, sous contrôle d'ACCSO). Action de la part de PTow.





- **Point sur les clubs pas encore affiliés lors de l'AG 2015**

Les clubs Northern et Armagnac-Bigorre se sont affiliés et sont désormais éligible à participer dans leurs championnats respectifs. Par contre, le CD approuve la proposition que la FFBS radie d'office les clubs de Drancy et Les Mureaux. Action de la part de PB.

- **Point sur la sous-location**

PB informe le CD que Gopikrishnan, fournisseur de matériel cricket, approuvé en France et en Belgique, veut devenir sous-locataire à St Maurice, au moins jusqu'en fin-2015.

Le bailleur est informé et ne s'y oppose pas. Le CD approuve.

Un autre sous-locataire potentiel est en train de réfléchir. PB tiendra le CD au courant du développement. Le CD prend note.

- **Vers un contrat avec Gopikrishnan pour équipement**

Le CD approuve la proposition que PB poursuive auprès de Gopikrishnan un possible contrat pour une ristourne vers FC sur des achats effectués par des clubs/individus, soit par vente-à-distance soit sur place à St Maurice. Action de la part de PB.

- **Point sur les prochaines réunions**

Suivant le modèle des réunions de l'année 2014, les prochaines réunions du CD auront lieu le 14 juin 2015 (un dimanche); le 22 août; et le 21 novembre. Toutes à 13h00, et normalement précédées par réunion du Bureau.



Fin de la réunion à 18h40

Prochaine réunion du CD le 14 juin 2015

Publié avec l'approbation du Président Prébagarane BALANE



**ANNEXE au Compte-rendu de la réunion du Comité Directeur
de France Cricket le 15 mars 2015**

~~Il est à noter qu'un 1er mail relatif aux Rappel des critères à respecter pour le championnat 2015.~~

~~Premier mail a été envoyé aux clubs le 03 mars 2015, le mail ; ce rappel envoyé le 16 mars mis en annexe est un rappel.~~



Objet : Rappel : Critères à respecter impérativement pour le Championnat 2015

Bonjour à tous,



Dans le cadre du championnat 2015, France Cricket a élaboré un Règlement Sportif qui prend en compte certains critères à respecter pour participer au championnat 2015.



Pour la Div. 1, les critères à respecter sont les suivants :

- Au moins 15 licences « compétition » senior
- Une équipe 15U ou U19, soit un minimum de 15 licences jeunes de la tranche d'âge appropriée
- 6 licences féminines
- 4 arbitres qualifiés
- 1 entraîneur qualifié
- 2 scoreurs qualifiés (CricHQ)



Pour la Div. 2, les critères à respecter sont les suivants :

- Au moins 15 licences « compétition » senior
- Une équipe 15U ou U19, soit un minimum de 12 licences jeunes de la tranche d'âge appropriée
- 6 licences féminines
- 4 arbitres qualifiés
- 1 entraîneur qualifié
- 2 scoreurs qualifiés (CricHQ)



Pour la Div. 3, les critères à respecter sont les suivants :

- Au moins 12 licences « compétition » senior
- Une équipe 15U ou U19, soit un minimum de 6 licences jeunes de la tranche d'âge appropriée
- 6 licences féminines
- 4 arbitres qualifiés
- 1 entraîneur qualifié
- 2 scoreurs qualifiés (CricHQ)

Les critères cités ci-dessus doivent être à jour dans vos clubs respectifs avant le 31 mars 2015.

Par conséquent, les clubs qui ne respecteront pas ces critères ne participeront pas au Championnat 2015 et seront relégués automatiquement au niveau inférieur, notamment en Ligue Régionale pour la saison sportive 2016.



Cordialement
France Cricket/CSNC



FRANCE CRICKET

4 Quai de la république, 94410 St Maurice – Tel : +33 (0) 9 54 34 18 93 - Email : contact@francecricket.com – Site : www.francecricket.com
N° SIRET : 500 964 119 00027